

CATALOGUE DE FORMATIONS

2022



campus
FORMATION





Retrouvez-nous sur :



8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



SOMMAIRE

PRESENTATION CAMPUS.....	3
LIEUX DE FORMATION.....	5
MODALITES DE FORMATION.....	6
UNIVERS CAMPUS.....	7
AUTODÉTERMINATION.....	9
○ SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DE L’AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	15
○ SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DE L’AUTODÉTERMINATION DE SON ENFANT.....	17
○ JOUER MON RÔLE DE MANAGER DANS UNE ORGANISATION FAVORISANT L’AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	19
○ DÉVELOPPER L’AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	21
○ ACCOMPAGNER SON ENFANT DANS L’EXERCICE DE SON AUTODÉTERMINATION.....	23
○ L’AUTODÉTERMINATION, OÙ EN SOMMES-NOUS ? FAIRE LE POINT SUR SES AVANCÉES AU REGARD DE L’AUTODÉTERMINATION.....	25
○ DÉVELOPPER DES INTERACTIONS ET UNE COMMUNICATION FAVORISANT L’AUTODÉTERMINATION.....	27
○ RELEVER LES DÉFIS SPÉCIFIQUES QUE POSE L’AUTODÉTERMINATION.....	29
ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DE L’OFFRE DE SERVICE PAR LA TRANSITION INCLUSIVE.....	31
○ ATOSTI : CONNAÎTRE LE SYSTÈME.....	35
○ DEVENIR COORDONNATEUR DE LA DÉMARCHE DE TRANSITION INCLUSIVE.....	37
○ DEVENIR CONSEILLER DE LA DÉMARCHE DE TRANSITION INCLUSIVE.....	41
SITUATION DE HANDICAP VALORISATION DES RÔLES SOCIAUX QUALITÉ DE VIE.....	45
○ SITUATION DE HANDICAP - VALORISATION DES RÔLES SOCIAUX ET QUALITÉ DE VIE.....	47
BIENTRAITANCE.....	51
○ SENSIBILISATION BIEN-TRAITANCE.....	53
○ DEVENIR PERSONNE RESSOURCE BIEN-TRAITANCE.....	55
HABITAT INCLUSIF.....	57
○ HABITAT INCLUSIF : SAVOIR UTILISER LES RESSOURCES ET L’ENVIRONNEMENT.....	59
○ HABITAT INCLUSIF : ACCOMPAGNER LE PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE.....	61
COMMUNICATION ACCESSIBLE.....	63
○ SENSIBILISATION À LA COMMUNICATION ACCESSIBLE : ADAPTER SES SUPPORTS ET SON DISCOURS.....	65
○ FORMATION À LA COMMUNICATION ACCESSIBLE : ADAPTER SES SUPPORTS ET SON DISCOURS.....	67

SENSIBILISATION À LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	69
○ SENSIBILISATION À LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	71
KESAKO « LE HANDICAP »	73
○ KESAKO « LE HANDICAP »	75
LES NOUVEAUX MÉTIERS SOCIAUX ÉDUCATIFS	77
○ SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS	79
TARIFS	83
CONDITIONS GENERALES DE VENTE	84
BULLETIN D'INSCRIPTION	85

PRESENTATION CAMPUS

Promouvoir et développer des pratiques inclusives éprouvées par, avec et pour les personnes en situation de handicap, les professionnels, les organisations et la société en général.

L'**Organisme de Formation CAMPUS**, créé en 2020, est le centre de formation du GAPAS, (Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale), association loi 1901 proposant un accompagnement à près de 1 000 personnes en situation de handicap.

CAMPUS s'est engagé à promouvoir et développer des pratiques inclusives éprouvées par, avec et pour les personnes en situation de handicap, les professionnels, les organisations et la société en général.

Pour cela, CAMPUS propose des actions de formation, de conseils, d'accompagnement et de communication qui s'appuient particulièrement sur ces principes d'intentions :

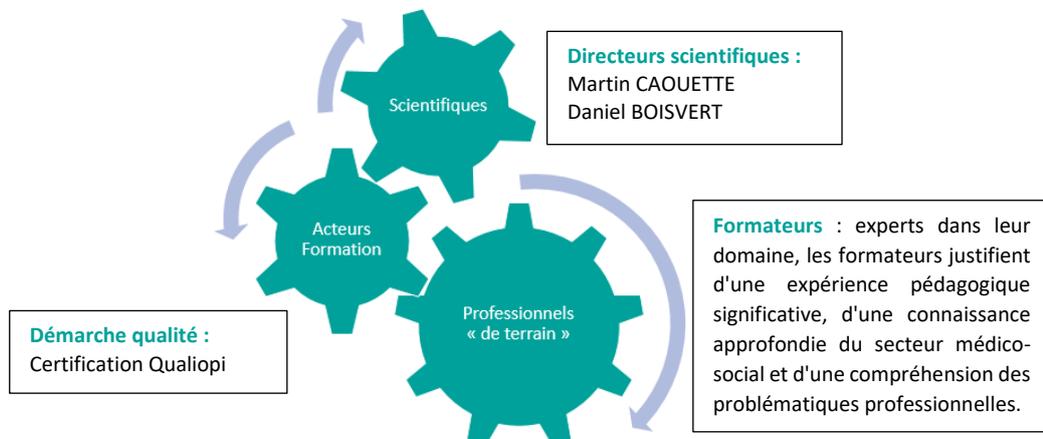
- ✓ Adopter une logique inclusive
- ✓ Avoir une approche positive des capacités des personnes
- ✓ Favoriser l'autodétermination des personnes
- ✓ Faciliter le processus de transformation de l'offre médico-sociale

Notre spécificité

Notre politique qualité repose sur la co-construction des prestations de formation et de conseil avec nos partenaires. Nous les adaptons aux attentes des équipes impliquées dans le quotidien, devant intégrer les évolutions et enjeux futurs.

- ✓ Pour être au plus proche des situations de travail, CAMPUS déploie ses actions avec les professionnels expérimentés du GAPAS et formateurs externes selon une approche engagée, suivant une pédagogie adaptée et enracinée dans les réalités.
- ✓ Pour répondre à vos attentes, CAMPUS construit ses formations selon vos spécificités : public, contexte, contenu ou lieu.
- ✓ CAMPUS vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

Une synergie et des valeurs communes



CAMPUS construit son offre de formation avec l'aide de ses deux directeurs scientifiques que sont :



Le docteur **Martin Caouette**, professeur et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap, structure de recherche et de transfert de connaissances rattachée à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il développe des activités de recherche portant sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, dans quatre axes prioritaires :

- La scolarisation et les pratiques pédagogiques
- L'intégration socioprofessionnelle et communautaire
- L'habitat
- Le changement de pratique professionnelle



Le docteur **Daniel Boisvert**, Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca). Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui directeur scientifique du guide ATOSTI au GAPAS, Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.

Nos formations sont construites selon :

- ✓ Une expertise du secteur médico-social
- ✓ Des méthodes d'intervention éprouvées, ancrées sur les pratiques et les évolutions en cours
- ✓ Des intervenants qualifiés et expérimentés
- ✓ Une pédagogie participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles
- ✓ Un travail en partenariat avec le milieu scientifique

Quelques chiffres 2021

- 13 formateurs
- 2 directeurs scientifiques
- 1 000 personnes formées

LIEUX DE FORMATION

IME La Pépinière
8 Allée André Glatigny
59120 - **LOOS**

CNRHR La Pépinière
8 Allée André Glatigny
59120 - **LOOS**

Compagnie de l'Oiseau-Mouche
138 Grande Rue
59100 - **ROUBAIX**

BAZAAR St SAUVEUR
292 rue Camille Guérin
59800 - **LILLE**

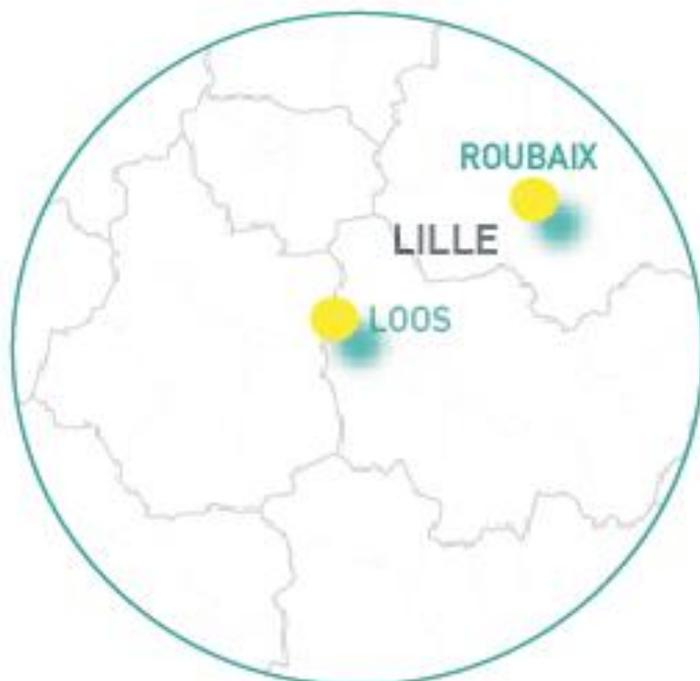
CNRHR Robert Laplane
33 rue Daviel
75013 - **PARIS**

MAS L'Alter Ego
12-16 rue Lavoisier
ZAC de Montvrain
91540 - **MENNECY**

IME Jean-Paul
29 Allée Boissy d'Anglas
91000 - **EVRY**

Et aussi dans **vos locaux** et/ou **à distance** en visio-conférence.

HAUTS-DE-FRANCE



ILE-DE-FRANCE



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

MODALITES DE FORMATION

Format :

La plupart des formations sont proposées en présentiel et en visio-conférence.

Un accompagnement à la prise en main de l'outil « Zoom » peut être organisé quelques jours avant le début de la formation (à prévoir lors de l'inscription).

Formateurs

Les formateurs justifient d'une expérience pédagogique significative et de plusieurs années d'expérience du secteur médico-social. Acteurs « de terrain », ils connaissent parfaitement les problématiques liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Supervisés par deux directeurs scientifiques, leur expertise est le résultat d'une connaissance théorique appliquée en milieu de pratique.

Convention

Une convention est établie avant le début de la formation, elle mentionne les conditions de réalisation de la formation (durée, dates, objectifs, programme, moyens mis en œuvre).

Un exemplaire signé est à nous retourner pour confirmation définitive de la formation.

Évaluation

À l'issue de la formation, une évaluation est réalisée auprès des participants :

- Evaluation des connaissances (modalités selon thématique)
- Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :
 - Par des échanges verbaux, lors de la clôture
 - Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Nous adressons à l'établissement ou au participant (inscription individuelle) :

- Les questionnaires renseignés par les participants
- Le retour du formateur
- Les émargements
- Les attestations de formation individuelle

LES FORMATIONS SOCLES

Situation de handicap

Valorisation des rôles sociaux

Qualité de vie

Sensibilisation
Autodétermination

Connaître
ATOSTI

Sensibilisation
Bienveillance

Durée de **1 à 3 jours**
En **présentiel** ou à **distance** (Visio-conférence)
Dans **nos locaux** ou **chez vous** !



LES FORMATIONS POUR ALLER + LOIN

Appropriation
Autodétermination

Application &
approfondissement

Coordonnateur
ATOSTI

Conseiller
ATOSTI

Personne ressource
Bienveillance

LES FORMATIONS THÉMATIQUES

Habitat inclusif

- Utiliser les ressources et l'environnement
- Accompagner le projet de vie sociale et partagée

Communication accessible

Vie affective, intime et sexuelle

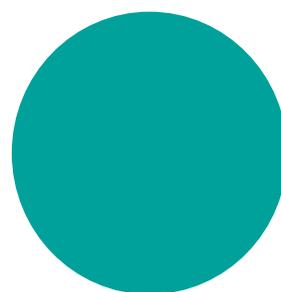
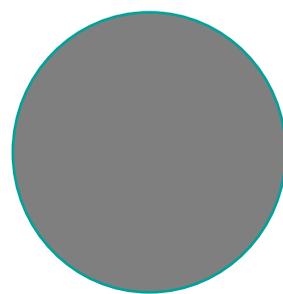
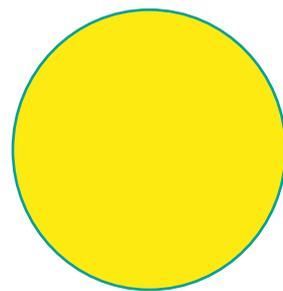
Kesako le handicap ?

Les nouveaux métiers
sociaux éducatifs

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Autodétermination



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Direction scientifique

Martin Caouette, Ph.D., psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap.



Notre modèle

L'offre de formation à l'autodétermination de la Chaire autodétermination et handicap et de CAMPUS Formation repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Ces quatre objectifs sont le fondement du *Modèle d'accompagnement à l'autodétermination*, un modèle qui s'appuie sur **les plus récentes connaissances scientifiques** disponibles sur l'autodétermination et plus de **10 ans d'expérience** de formation à l'autodétermination, en France et au Québec.

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Public : L'atteinte de ces objectifs passe par des interventions auprès de différents publics :

- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les proches
- Les professionnels de l'accompagnement et les autres acteurs interagissant directement avec les personnes en situation de handicap
- Les équipes d'encadrements (cadres, gestionnaires, etc.) au sein des organisations qui dispensent des services aux personnes en situation de handicap et leurs partenaires
- Toute personne ou tout groupe de la société civile ayant un rôle à jouer directement ou indirectement auprès des personnes en situation de handicap

Une formation inscrite dans un projet :

Résolument pragmatiques, les activités de formation s'inscrivent dans une logique d'apprentissage, de prise en compte du contexte et du public cible. La logique d'apprentissage proposée va de la découverte du concept (sensibilisation) jusqu'à son approfondissement en vue de développer des pratiques qui peuvent se généraliser dans différents contextes.

Parcours de formation Agir pour l'Autodétermination

		Public-cible	Durée	
Niveau 1	SENSIBILISATION	Sensibilisation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Professionnels (max 20 pers. par groupe)	1 jour
		Sensibilisation au développement de l'autodétermination de son enfant	Proches (max 20 pers. par groupe)	1/2 jour
		Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Managers (max 20 pers. par groupe)	1 jour
Niveau 2	APPROPRIATION	Le développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Professionnels (max 20 pers. par groupe)	2 à 3 jours
		J'accompagne mon enfant dans l'exercice de son autodétermination	Proches (max 20 pers. par groupe)	2 à 3 jours
Niveau 3	APPLICATION / APPROFONDISSEMENT	L'autodétermination, où en sommes nous ?	Professionnels (max 20 pers. par groupe)	1 jour
		Développer les interactions et une communication qui favorise l'autodétermination	Professionnels (max 20 pers. par groupe)	1 jour
		Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination	Professionnels (max 20 pers. par groupe)	Variable

Les activités de formation peuvent être proposées selon deux modalités particulières :

- Une offre de formation ponctuelle visant la sensibilisation du public.
- Une **offre d'accompagnement prolongée** coconstruite avec l'organisation, comprenant diverses activités de formation et de développement professionnel (séminaire, analyse de pratiques, etc.)

Bénéficiez d'un conseil et d'accompagnement tout au long de votre projet , contactez :
Marine Ballé – Coordinatrice/Formatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
06.70.60.91.27

Des formateurs qualifiés

Martin CAOUILLE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire autodétermination et handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières :

Marine BALLÉ

Docteure en psychologie, coordinatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination » à CAMPUS Formation

Juliette CARTIER

Chargée de mission bienveillance, qualité et développement au GAPAS

Catherine CHARRETTE

Agente des services régionaux de soutien et d'expertise (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec) et formatrice pour la Chaire Autodétermination et Handicap de l'UQTR

Jean-Luc DELEPLACE

Psychologue aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing (Foyers de vie et Centres d'Habitat)

Elodie LEBEAU

Agente de recherche en psychoéducation pour la Chaire Autodétermination et Handicap de l'UQTR

Sarah PELLERIN

Coordinatrice de la Chaire Autodétermination et Handicap de l'UQTR

Vanessa TRICOIT

Directrice-Adjointe au GAPAS (IEM, CAP Inclusion, Equipe mobile médico-sociale)

Niveau 1 Sensibilisation		Sensibilisation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
Durée :	1 jour	En présentiel (7h) ou en visioconférence (2 sessions de 3h30)
Public :		Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (20 personnes maximum)
Dates :		Nous consulter
Lieu :		Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : découvrir ses origines, sa définition, ses composantes et ses bénéfices pour la personne.
- Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention. Référencer à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- Intervenir dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs.
- L'autodétermination aux différents temps de la vie / Les activités pédagogiques favorisant l'autodétermination.

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, etc.).

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUILLE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Conditions : 160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 1 Sensibilisation		Sensibilisation au développement de l'autodétermination de son enfant
Durée :	En présentiel : 1/2 jour (3h30) Ou en visio-conférence : 2 séances de 1h45	
Public :	Parents et proches aidants (20 personnes maximum)	
Dates :	Nous consulter	
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)	

Objectif

Découvrir l'importance de l'autodétermination pour son enfant et se sensibiliser à différentes façons de la soutenir.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Sa définition
- Ses composantes
- Repérer et comprendre les manifestations d'autodétermination de son enfant
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- Illustration d'interactions avec son enfant favorisant l'autodétermination

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAQUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Conditions : 80 € / Pers.

Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 1 Sensibilisation	Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
Durée :	En présentiel : 1 jour (7h) ou en visio-conférence : 2 séances (de 3h30)
Public :	Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, direction) (20 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectifs

Découvrir l'importance de son rôle de manager pour le développement d'une organisation qui favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines
- Sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- Gestion du risque et autodétermination
- Pratique partenariale

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUILLE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

Conditions : 160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 2 Appropriation	Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap
Durée :	En présentiel : 2 jours (14 h) ou en visio-conférence : 4 séances (de 3h30)
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (20 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectifs

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : ses origines et sa définition, ses composantes
- Ses bénéfices pour l'élève / la personne en situation de handicap
- Différentes conceptions de l'autodétermination : comme principe d'intervention, comme objectif d'intervention, comme capacité et besoin
- Appropriation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie / Le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités)
- Outils d'évaluation et d'intervention / Le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire)

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, etc.).

☞ Option possible : une troisième journée pour permettre une application du concept d'autodétermination à des situations concrètes vécues par les participants.

Prérequis : Participation à « Sensibilisation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Approfondissement ».

Conditions : 160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 2 Appropriation		Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination
Durée :	En présentiel : 2 jours (14h) ou en visio-conférence : 4 séances (de 3h30)	
Public :	Parents et proches aidants (20 personnes maximum)	
Dates :	Nous consulter	
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)	

Objectifs

S'approprier les différentes facettes du concept de l'autodétermination.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Ses origines et sa définition
- Ses composantes
- Ses bénéfices pour mon enfant
- Différentes conceptions de l'autodétermination
- L'autodétermination comme principe d'intervention
- L'autodétermination comme objectif d'intervention
- L'autodétermination comme capacité et besoin
- Appropriation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie et la transformation de son rôle de parent
- La gestion du risque et le travail avec les professionnels

☞ Option : une troisième journée pour permettre une application du concept d'autodétermination à des situations concrètes vécues par les participants à la formation.

Prérequis : Participation à « Sensibilisation au développement de l'autodétermination de son enfant »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Martin CAOUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Conditions : 160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 3 Application Approfondissement		L'autodétermination, où en sommes-nous ? Faire le point sur ses avancées au regard de l'autodétermination
Durée :	En présentiel : 1 jour (7h) ou visio-conférence : 2 séances (de 3h30)	
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (20 personnes maximum)	
Dates :	Nous consulter	
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)	

Objectifs

Faire le point au regard de ses avancées dans l'application du concept d'autodétermination.

Contenu

- Rappel des principaux concepts liés à l'autodétermination en fonction du contexte de pratique des participants
- Bilan des succès et des défis rencontrés au regard de l'autodétermination
- Projection des développements nécessaires pour approfondir les pratiques liées à l'autodétermination

Prérequis : Participation à une activité d'appropriation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Activité d'analyse collective

Intervenants

Martin CAQUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Conditions : 160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 3 Application Approfondissement	Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination
Durée :	En présentiel : 1 jour (7h) ou visio-conférence : 2 séances (de 3h30)
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (20 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectifs

Développer un mode de communication avec la personne en situation de handicap, qui favorise l'autodétermination.

Contenu

- Rappel du concept d'autodétermination
- Lien entre communication, interaction et autodétermination
- Différents repères pour favoriser la prise d'initiative et l'interaction en fonction des caractéristiques des personnes
- Mise en application et jeux de rôles

Prérequis : Participation à une activité d'appropriation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Jeu de rôle

Intervenants

Martin CAQUETTE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Conditions 160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 3 Application Approfondissement		Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination
Durée :	En présentiel ou en visio-conférence : durée variable selon le contexte et le projet (une étude est réalisée en amont de la formation)	
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (20 personnes maximum)	
Dates :	Nous consulter	
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)	

Objectifs

Faire face à un ou plusieurs défis particuliers liés à l'autodétermination.

Contenu

Formation sur mesure permettant d'approfondir un défi spécifique lié à son contexte de pratique

Prérequis : Participation à une activité d'appropriation

Méthodes Pédagogiques

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échange et discussion en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Intervenants

Martin CAOUILLE, Ph. D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Directeur de la Chaire Autodétermination et Handicap. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Conditions : 160 € / Jour / Pers. - Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

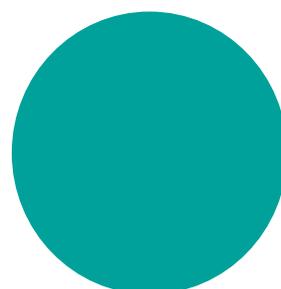
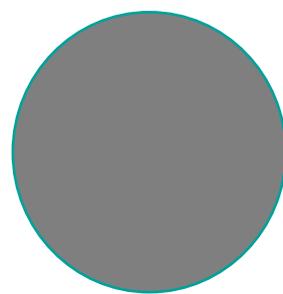
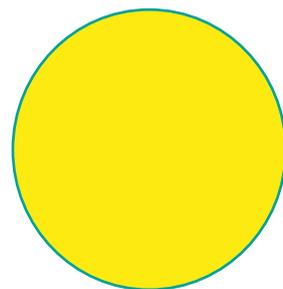
Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

**Accompagnement à la
Transformation de l'Offre de
Service par la Transition
Inclusive**



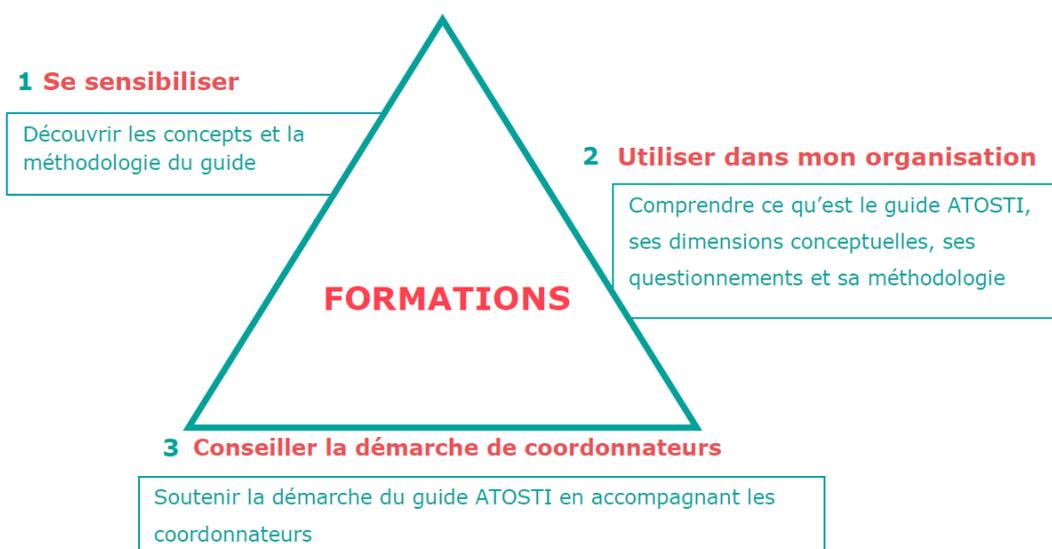
Direction scientifique



Daniel Boisvert : Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca) et professeur-chercheur universitaire retraité en communication sociale, notamment en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme. Partenaire du Centre de preuve Société Inclusive – Association Côte-à-Côte. Formateur et conférencier d'expérience.

L'offre de formation

L'offre de formation à l'utilisation du guide **Accompagnement à la transformation de l'offre de service par la transition inclusive** (ATOSTI) trouve son socle sur trois objectifs :



Ces trois objectifs constituent les bases d'un modèle qui s'appuie sur les plus récentes connaissances scientifiques disponibles sur la transition inclusive et plus de 25 ans d'expérience d'accompagnement d'établissements ou d'associations, en Europe et en Amérique.

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Niveau 1	ATOSTI : Connaître le système
Durée :	1 jour En présentiel (6 h) ou en visioconférence (2 sessions de 3 heures)
Public :	Professionnel ou gestionnaire intéressé pour connaître le guide ATOSTI. (15 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation :

Cette formation présente les divers aspects du guide ATOSTI visant à accompagner les opérateurs de services dans leurs démarches vers des services plus inclusifs. Elle aborde les processus mis en œuvre dans l'établissement, ses projets, ses principes et la satisfaction de personnes qui sont impactées ou qui contribuent à la transition inclusive.

Objectif

Sensibiliser les participants à une démarche structurée, menant l'établissement à construire un plan d'amélioration en vue de services plus inclusifs.

Compétences développées par cette formation

- Connaissance des valeurs et des principes d'action d'ATOSTI
- Compréhension des divers processus menant à la réflexion sur la qualité inclusive de l'offre de services d'un établissement ou d'une association

Contenu

- Conception des assises du guide ATOSTI
 - Méthodologie de recherche conceptuelle et empirique
 - Étapes de l'identification de la problématique à la présentation de résultats
- Dimension de la transition inclusive
- Principes qui guident la transition inclusive
 - de nature stratégique
 - soutiens directs à la personne
 - relatifs aux compétences et prestations professionnelles
 - relatifs au partenariat
- Processus de la transition inclusive
 - Nature des processus
 - Orientations
 - Sous-objectifs
 - Sources documentaires
 - Références
- Sondages auprès
 - des personnes accompagnées
 - des proches
 - des professionnels
 - des partenaires
 - indicateurs de sondages
- Méthodologie d'accompagnement
 - Structure de réalisation suggérée

- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
 - Méthodologie suggérée

Prérequis : Aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En Visio : lien de connexion aux activités envoyé par mail quelques jours avant la formation.

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet filaire idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques.

Tarif : 160 € / Jour / Pers.

Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Niveau 2	Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive
Durée :	2 jours en présentiel (12 h)
Public :	Gestionnaire avec expérience dans une association ou un établissement médico-social. (10 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

Le guide ATOSTI, fort utile à un établissement ou une association dans sa démarche vers des services plus inclusifs, demande pour son utilisation une coordination de diverses opérations liées aux processus et aux sondages. Le coordonnateur, en plus d'avoir une vue d'ensemble des actions à mener, doit s'assurer du bon déroulement des opérations internes et de celles sollicitant les partenaires.

Objectifs de la formation

- Connaître la démarche de transition inclusive du guide ATOSTI
- S'approprier les outils pour la mise en œuvre et le suivi des actions dans son établissement ou association

Fonction du coordonnateur

- Comprendre les valeurs et principes d'Action du guide ATOSTI
- Planifier les différentes activités internes menant à l'élaboration du dossier ATOSTI
- Constituer et animer les équipes d'évaluation de l'offre de services
- Coordonner la réalisation de sondages et l'utilisation de résultats pour l'analyse de processus
- Faciliter l'analyse des divers processus à l'aide de sondages
- Superviser la mise en commun de diverses analyses d'équipe
- Coordonner l'élaboration du dossier de l'établissement ou de l'Association
- Voir à la préparation du plan d'amélioration de l'établissement ou de l'association

Contenu

- Présentation du guide ATOSTI
 - Objectifs poursuivis
 - Normes et processus rattachés à la transformation de l'offre de services
 - Les étapes de mise en œuvre
- Analyse des processus
 - Description d'un processus en fonction de la grille de présentation
 - Identification des indicateurs disponibles
 - Évaluation du processus en fonction des qualités normatives
 - Analyse du processus
- Formulation des objectifs d'amélioration
 - Caractéristiques d'un « bon » objectif : aspects théoriques
 - Exercices : identification d'objectifs à partir de l'évaluation effectuée
- Identification des indicateurs
 - Définition et caractéristiques d'un « bon » indicateur :
 - Exercices : identification d'indicateurs

- Analyse de sondages
 - Personnalisation et adaptation des questionnaires s'il y a lieu (ce qui est permis et ce qui ne l'est pas)
 - Sondage auprès des personnes accompagnées
 - Sondage auprès des familles et aux proches
 - Sondage auprès des professionnels
 - Sondage auprès des partenaires
- Interprétation de résultats
 - Lecture des résultats : lesquels retenir
 - Guide d'interprétation des résultats
- Rencontre avec les partenaires
 - Présenter les objectifs de l'inclusion sociale
 - Solliciter la participation et l'implication des partenaires
 - Attitudes à privilégier
 - Retombées du projet sur la communauté
- Interface avec son conseiller
 - Précision des rôles distinctifs conseiller/coordonnateur
 - Établissement du plan de travail et échéancier

Prérequis :

- Connaître le fonctionnement d'un établissement médico-social
- Être gestionnaire de services depuis trois ans
- Être mandaté par son établissement ou association

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Conditions : 160 € / Jour / Pers.

Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Niveau 3 Devenir conseiller de la démarche de transition inclusive	
Durée :	3 jours en présentiel (18 h)
Public :	Gestionnaire de direction d'une association ou établissement médico-social Gestionnaire en établissement de la démarche qualité Trois années d'expériences comme gestionnaire d'une association ou établissement médico-social (10 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

Cette formation est destinée au développement des connaissances et habilités de personnes d'expérience appelées à conseiller les établissements et les associations via les coordonnateurs de la démarche ATOSTI.

Objectifs

- Manifester une maîtrise du guide ATOSTI pour soutenir la démarche d'autoévaluation auprès des coordonnateurs

Fonction du conseiller

- Porter les valeurs du guide ATOSTI et de l'inclusion sociale
- Représenter Campus-Formation dans l'accompagnement des établissements ou associations
- Donne son avis aux coordonnateurs sur diverses étapes de la démarche, soit :
 - Interprétation des différents concepts du guide ATOSTI
 - Compréhension des enjeux de l'autoévaluation par le guide ATOSTI
 - Élaboration d'un échéancier de réalisation
 - Élaboration d'un échéancier de réalisation
 - Constitution des équipes d'analyse
 - Interprétation des résultats de sondages
 - Analyse des processus selon les qualités normatives
 - Examen des processus par l'utilisation de résultats
 - Élaboration du dossier de l'établissement ou de l'Association
 - Constitution du plan d'amélioration.
 - Faire rapport du déroulement de la démarche d'autoévaluation auprès de Campus-Formation.

Contenu

- Présentation du guide ATOSTI
 - Objectifs poursuivis
 - Normes et processus rattachés à la transformation de l'offre de services
 - Les étapes de mise en œuvre
- Les exigences du cadre normatif
 - Dimensions de la transition inclusive
 - Principes directeurs du guide
 - Organisation et la structure de processus
 - Organisation et la structure de sondages
- Rôle et fonctions du conseiller
 - Leader des démarches de transition inclusive
 - Approche politique du rôle
 - Fonction conseil en regard du coordonnateur
 - Fonction évaluation des processus et de sondages
 - Connaissance approfondie du guide ATOSTI et de l'audit interne
- Méthodologie d'accompagnement du coordonnateur
 - Structure de réalisation suggérée
 - Portrait de l'association ou de l'établissement
 - Type de services offerts
 - Caractéristiques de personnes accompagnées
 - Ressources humaines
 - Projets ayant contribué à la transition inclusive de personnes accompagnées
 - Planification de projets futurs
- Analyse de résultats de sondages
 - Sondages auprès des personnes accompagnées, des proches et de la famille
 - Sondage auprès des professionnels
 - Sondage auprès des partenaires
- Analyse de processus
 - Description d'un processus en fonction de la grille de présentation
 - Identification des indicateurs disponibles
 - Évaluation du processus en fonction des qualités normatives
 - Analyse du processus
- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
 - Nature de normes
 - Méthodologie suggérée
- Évaluation des obligations légales et réglementaires
 - Cotation de « ORL »
- Évaluation des qualités normatives de processus
 - Système d'appréciation de qualités normatives
 - Justification à l'appui de cotes
- Les rencontres avec le coordonnateur
 - Nature des rencontres
 - Préparation des rencontres
 - Communication des résultats
 - Climat organisationnel prévalent
 - Implication de la direction
 - Planification de la démarche interne

- Questions éthiques
 - Respect de la confidentialité
 - Attitudes requises du conseiller
 - Écoute et respect des acteurs à la démarche
 - Gestion de conflits

Prérequis :

- Partager les valeurs et les objectifs de l'inclusion sociale
- Montrer de l'intérêt en regard de la démarche de transition inclusive
- Avoir suivi la formation « Connaître ATOSTI »

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr. Daniel Boisvert, Ph. D., professeur et formateur dans les secteurs de la déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme et du handicap psychique.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Conditions : 160 € / Jour / Pers.

Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

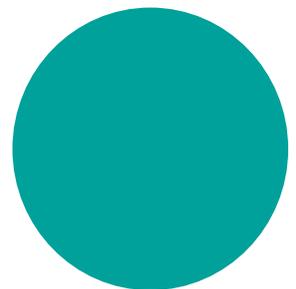
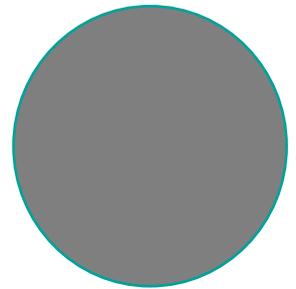
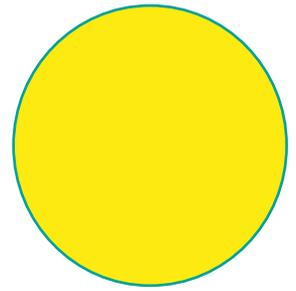
CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
 Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
 N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
 Enregistré sous le numéro 32591012759

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Situation de Handicap
Valorisation des Rôles Sociaux
Qualité de Vie



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Niveau 1	Situation de handicap - Valorisation des rôles sociaux et Qualité de vie
Durée :	3 jours ou 21 heures (présentiel, visio ou mixte) ☞ Package préconisé pour ces 3 modules complémentaires mais divisible en 3 formations individuelles
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. (15 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

Cette formation vise à permettre aux participants de comprendre et de mettre en application lors de leurs interventions, les trois modèles suivants : la Valorisation des rôles sociaux, le Processus de situation de handicap et la Qualité de vie.

Objectif

Au terme de cette formation, les participants devraient atteindre les objectifs suivants :

- ⇒ Comprendre les fondements et les principes de la valorisation des rôles sociaux, le processus de situation de handicap et ceux de la qualité de vie
- ⇒ Maîtriser les principales dimensions de ces modèles
- ⇒ Intervenir plus efficacement pour favoriser la réalisation de l'inclusion sociale.

Contenu

Valorisation des rôles sociaux

- Quelques moments historiques importants
- Le rôle des perceptions
- Les effets de la dévalorisation sociale
- Valoriser une personne, qu'est-ce à dire ?
- Le rôle social : définition
- Les principes fondamentaux de la VRS
- De l'intégration physique à la participation sociale
- Applications au secteur de l'hébergement, du scolaire et du travail
- Intégration au projet de réalisation personnel
- Quelques réflexions

Situation de Handicap

- Origine et développement de la Classification
- Historique
- Bref aperçu de l'application du processus de situation de handicap dans quelques champs d'intervention
- Exercices d'intégration du langage
- La mesure des habitudes de vie : Enfants et adultes
- La mesure de la qualité de l'environnement
- Impact et enjeux sur le projet de réalisation personnel

Qualité de Vie

- Historique de la qualité de vie
- Principes de la qualité de vie
- Dimensions de la qualité de vie
- L'approche positive et qualité de vie
- Qualité de vie et plan de réalisation personnelle
- Quelques instruments de mesure
- Le développement prévisible du concept et des outils sur la qualité de vie

Pré-requis : aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

En visio : le lien de connexion aux activités sera envoyé par mail quelques jours avant la formation

Matériel à prévoir : un PC avec un accès Internet avec fil idéalement (ou WiFi 3G minimum), équipement audio

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, exercices, études de cas et de situation, échange et discussion, illustration à partir d'exemples

Intervenants

Mr Daniel BOISVERT : Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (CNEIS). Membre de l'Association Internationale de Recherche en faveur des personnes Handicapées Mentales. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Mr Kévin GROSSET : Ingénieur social (diplômé en sciences humaines et sociales), coordinateur d'habitats inclusifs, en charge du déploiement et de l'ancrage de dispositifs inclusifs.

Mme Sophie MONOKY : Chargée de mission au GAPAS

Modalités de validation

- Evaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)
- Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :
 - Par des échanges verbaux, lors de la clôture
 - Et à travers un questionnaire dématérialisé, à l'issue de la formation.
- Attestation de formation individuelle
- Certificat de réalisation (visio)

Suivi/Accompagnement de parcours

Visio : pour ceux qui en feront la demande par mail, un accompagnement à la prise en main de l'outil « Zoom » sera organisé quelques jours avant le début de la formation (non obligatoire).

Un questionnaire est envoyé quelques mois après la formation pour vérifier la mise en pratique.

Conditions :

160 €/jour/personne - Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

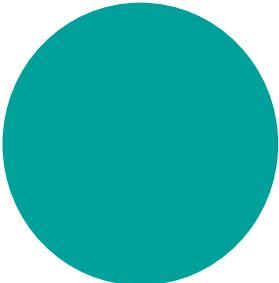
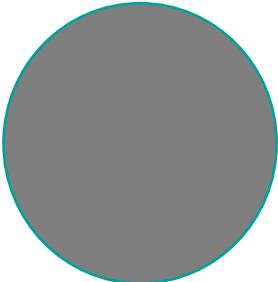
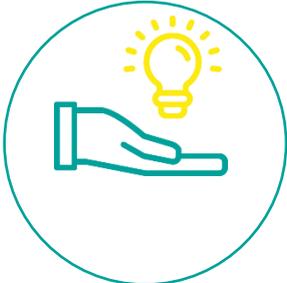
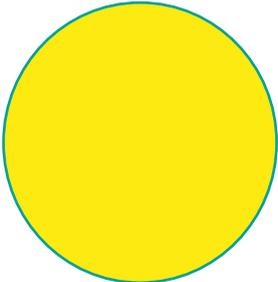
contact@campusformation.org

Secrétariat : 06 73 42 95 06

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Bienveillance



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Niveau 1	Sensibilisation bientraitance
Durée :	2 jours (14 heures)
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (Cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...). 15 personnes maximum
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

Le terme de Bientraitance est très présent dans notre secteur et au cœur des préoccupations de l'ensemble des institutions des secteurs sanitaire, médico-social et social. Mais que met-on exactement derrière ces réalités ?

Objectif

- ⇒ Maîtriser les concepts de la Maltraitance / Bientraitance
- ⇒ Maîtriser le cadre légal relatif à la thématique
- ⇒ Être capable d'évaluer la bientraitance au sein d'un établissement, en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés à son contexte

Contenu

- Base juridique et éthique des notions de « Maltraitance / Bientraitance »
- Approche générale de la Maltraitance / Bientraitance
 - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance / Maltraitance
 - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Approche psychosociale de la notion de Maltraitance / Bientraitance
- Approche juridique de la Maltraitance / Bientraitance
- Démarche de Bientraitance à partir de la recommandation de la HAS en lien avec :
 - La démarche qualité en ESSMS : contexte réglementaire, Différentes étapes...
 - Rôle et mission de la HAS
 - Présentation de la recommandation de bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre

Prérequis : aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais également un échange de pratiques et de mise en action.

- Apports théoriques : Présentation PowerPoint, vidéos, études de situations
- Apports pratiques : mise en pratique individuelle ou en sous-groupe
- Apports méthodologiques : outils de gestion de projet

Intervenants

Professionnels expérimentés : responsables qualité et développement et chargés de mission bienveillance

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : en cours de formation, et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail « Comité Bienveillance ».

Conditions : 140 €/pers./jour

Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06 73 42 95 06

Niveau 2		Devenir personne ressource bientraitance	
Durée :	4 jours (28 h)		
Public :	Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (Cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...). 15 personnes maximum		
Dates :	Nous consulter		
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)		

Présentation

Le terme « Bientraitance » est très présent dans notre secteur et au cœur des préoccupations de l'ensemble des institutions des secteurs sanitaire, médico-social et social. Mais concrètement, comment promouvoir, développer, animer cette culture de la bientraitance au sein des structures ? Comment l'ancrer dans les pratiques ?

Objectif

- ⇒ Connaître les missions de personne ressource bientraitance et situer son rôle en interface avec les différents acteurs de la structure et du GAPAS
- ⇒ Promouvoir la bientraitance - Développer une culture de la bientraitance au sein de son environnement et auprès de l'ensemble des parties prenantes
- ⇒ Maîtriser les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS ainsi que le cadre juridique

Contenu

- **Jour 1 : Approche conceptuelle de la bientraitance/maltraitance**
 - Approche conceptuelle de la bientraitance et de la maltraitance
 - Prévention et traitement de la maltraitance : approche juridique et méthodologique à partir de scénarios
- **Jour 2 : S'outiller pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance**
 - Les outils pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance (les fiches d'évènements indésirables, l'organisation et le traitement des évènements indésirables)
 - S'approprier les recommandations de bonnes pratiques sur la bientraitance
 - Lien avec l'autodétermination
- **Jour 3 : La personne ressource bientraitance : rôle et missions**
 - S'approprier les missions des personnes ressources bientraitance : connaître et communiquer sur sa mission
 - Se positionner en tant que personnes ressources bientraitance (posture et soutien aux professionnels dans la démarche bientraitance)
 - Développer et animer une culture de la bientraitance : initier des projets et passer à l'action
- **Jour 4 : Ancrage des pratiques et retour d'expérience**
 - Retour d'expérience sur la mission de personne ressource bientraitance
 - Échange et ancrage de pratiques (outils utilisés, concepts à approfondir)
 - Échanges sur les actions initiées par les stagiaires.

Prérequis : aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais également un échange de pratiques et de mise en action.

- Apports théoriques : Présentation PowerPoint, vidéos, études de situations
- Apports pratiques : mise en pratique individuelle ou en sous-groupe
- Apports méthodologiques : outils de gestion de projet
- Intervenants
- Professionnels expérimentés : responsables qualité et développement et chargés de mission bientraitance

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : en cours de formation, et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail « Comité Bientraitance ».

Conditions : 140 €/pers./jour Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

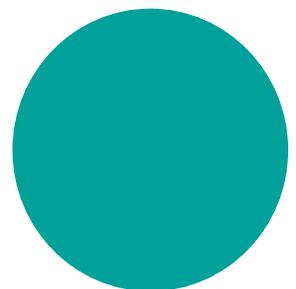
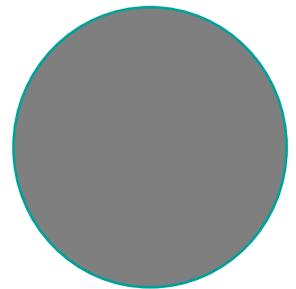
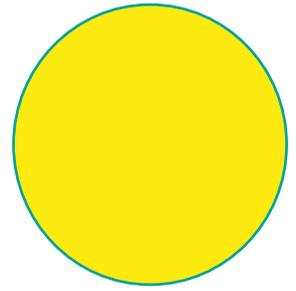
Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06 73 42 95 06

Habitat Inklusif



Présentation

Les **Habitats Inclusifs** sont une solution de logements accompagnés relevant du droit commun à destination de personnes fragilisées. Chaque personne utilise alors les ressources de l'environnement extérieur pour répondre à ses besoins et faire ses propres choix.

Cette offre complémentaire des dispositifs institutionnels existants privilégie la coordination et l'animation d'un réseau complet autour de l'Habitat et de l'Habitant.

Fort de 9 ans dans le développement et l'accompagnement d'Habitats Inclusifs à destination des personnes en situation de handicap, nous vous proposons de transmettre notre expérience, nos connaissances et compétences concernant la création, la coordination et l'animation de l'écosystème des Habitats Inclusifs au service des Habitants.

Le GAPAS accueille aujourd'hui 60 habitants, au sein de 11 lieux d'habitation, dans 3 départements portés par le service **Habitats Inclusifs**.

Ces lieux de vie s'organisent en habitats partagés, un système d'habitats inclusifs en colocation, qui se fondent sur la collaboration entre les acteurs locaux, bailleurs, partenaires spécialisés dans l'accompagnement du handicap, acteurs municipaux, tissu associatif local.

☞ Dans un souci d'adaptation à vos besoins, nous nous tenons à votre disposition pour vous conseiller dans la définition d'un parcours formation.

Habitat Inclusif : savoir utiliser les ressources et l'environnement

Durée : 1 jour en présentiel (7 h)

Public : Cette formation s'adresse à un public hétérogène avec plusieurs finalités en fonction de la typologie des stagiaires (10 personnes maximum) :

- **SENSIBILISER** → Instances planificatrices, Acteurs sociaux et médico-sociaux, ...
- **SE REPERER** → Personnes en situation de Handicap, Acteurs du logement, Proches et Aidants, ...
- **EXPLIQUER** → Professionnels de l'accompagnement, Acteurs locaux de droit commun, ...

Dates : Nous consulter

Lieu : Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales ressources gravitant autour des Habitats partagés pour définir les rôles et contribution de chaque partie prenante
- Repérer les freins et leviers concernant l'utilisation des ressources du territoire pour mettre en œuvre des actions facilitant les démarches des colocataires et la gestion de l'implication et l'influence des parties prenantes

Contenu

- Les typologies des ressources nécessaires aux Habitats Inclusifs
 - Définir les partenaires ressources du territoire
 - Mobiliser les partenaires en respectant la temporalité des habitants
 - Sensibiliser les partenaires aux exigences du dispositif
- L'identification des ressources sur un territoire
 - Identifier les moyens nécessaires au dispositif
 - Adapter la démarche en fonction du territoire
- La notion de responsabilité et de sécurisation
 - Identifier les responsabilités de chaque partie prenante
 - Savoir lâcher prise pour ouvrir les possibilités
 - Gérer les évènements indésirables de façon adaptée au dispositif

Prérequis :

- Approche de l'accompagnement du handicap
- Connaissances de base sur le concept d'Habitats Inclusifs (acquises en formation ou par expérience)

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale
- Utilisation de vidéos
- Échanges et discussions en groupe
- Illustration à partir d'exemples

Intervenants

Kévin GROSSET, ingénieur social (diplômé en sciences humaines et sociales), coordinateur d'habitats inclusifs, en charge du déploiement et ancrage de dispositifs inclusifs. Formateur sur la valorisation des rôles sociaux et qualité de vie.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances avant la formation

Evaluation à chaud des concepts transmis

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

A l'issue de cette formation, les participants pourront compléter leurs connaissances par le module : « Accompagner le projet de vie sociale et partagée »

Conditions :

160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Les participants s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur et à appliquer les gestes barrières et de distanciation.

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Habitat Inclusif : accompagner le projet de vie sociale et partagée

Durée :	1 jour en présentiel (7 h) <i>Possibilité sur deux jours en fonction du degré de précision souhaité</i>
Public :	Cette formation s'adresse à un public hétérogène avec plusieurs finalités en fonction de la typologie des stagiaires (10 personnes maximum) : <ul style="list-style-type: none">▪ SENSIBILISER → Instances planificatrices, Acteurs sociaux et médico-sociaux, ...▪ SE REPERER → Personnes en situation de Handicap, Acteurs du logement, Proches et Aidants, ...▪ EXPLIQUER → Professionnels de l'accompagnement, Acteurs locaux de droit commun, ...
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir le périmètre d'action du coordinateur et identifier celui de l'ensemble des ressources afin de les mobiliser autour du projet d'Habitats
- Centrer les actions du professionnel sur l'Habitat en tant que dispositif afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes accompagnées et promouvoir le sens porté par ce dispositif

Contenu

- Le périmètre d'action du coordinateur
 - Savoir identifier et délimiter les périmètres des ressources
 - Être l'ouvreur des possibilités, des opportunités
 - Valoriser les compétences et faire confiance aux capacités des personnes
- Le concept d'adaptabilité
 - Gérer et animer le réseau de partenaires en fonction du rôle souhaité
 - Entretenir les liens avec le réseau
 - Savoir s'adapter au contexte
- Le positionnement du coordinateur
 - Avoir un positionnement centré sur l'Habitat
 - Être le garant de l'Habitat
 - Porter l'innovation au travers du dispositif
- Les responsabilités du coordinateur
 - Apprendre à « lâcher prise » dans l'accompagnement
 - Gérer la prise de risques proactivement
 - Identifier et sécuriser les possibilités offertes
- Le rôle d'ambassadeur
 - Être convaincu par le sens de l'Habitat Partagé
 - Savoir communiquer et promouvoir le dispositif
 - Pitch pour convaincre

Prérequis :

- Approche de l'accompagnement du handicap
- Intérêt certain pour le concept d'habitat inclusif et donc quelques connaissances de base sur ce concept.

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation des concepts théoriques sur diaporama
- Techniques d'animation facilitant les échanges et la mise en application des concepts exposés
- Illustration à partir d'un parcours Habitant type
- Support de synthèse transmis en fin de formation

Intervenants

Kévin GROSSET, ingénieur social (diplômé en sciences humaines et sociales), coordinateur d'habitats inclusifs, en charge du déploiement et ancrage de dispositifs inclusifs. Formateur sur la valorisation des rôles sociaux et qualité de vie.

Modalités de validation

Evaluation des connaissances avant la formation

Evaluation à chaud des concepts transmis

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

A l'issue de cette formation, les participants pourront compléter leurs connaissances par le module : « Habitats inclusifs : savoir utiliser les ressources et l'environnement ».

Conditions :

160 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Les participants s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur et à appliquer les gestes barrières et de distanciation

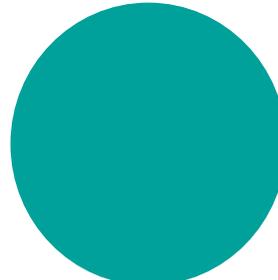
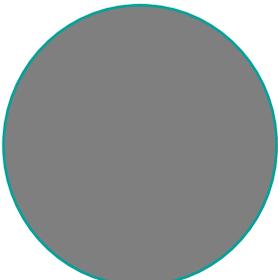
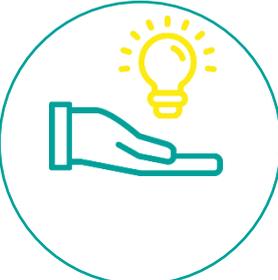
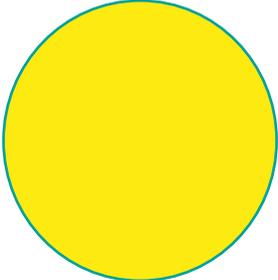
Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06



Communication Accessible



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Sensibilisation Sensibilisation à la communication accessible : Adapter ses supports et son discours	
Durée :	1 jour (7 h)
Public :	Toute personne souhaitant faciliter la compréhension de ses supports (audio, vidéos, écrits, numériques) (20 personnes maximum par groupe)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

L'accès à l'information est parfois difficile pour certaines personnes. De nombreuses solutions existent pour adapter ses méthodes de communication auprès du plus grand nombre.

Objectif pédagogique

A l'issue de cette journée, les participants seront sensibilisés à l'importance d'une communication accessible. Ils auront connaissance d'outils à utiliser en fonction des besoins pour rendre leurs supports adaptés.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Approche conceptuelle et juridique de l'accessibilité
- Connaître les enjeux liés à l'accessibilité des informations
- Handicap et accessibilité
- Adapter son discours en fonction des besoins
- Les méthodes d'adaptation des supports de communication
- Cas pratiques et exercices de mise en œuvre

Prérequis : Aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale (PowerPoint)
- Échange et discussion
- Illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Intervenants

Juliette CARTIER et Elora DECOUPIGNY : professionnelles de structures spécialisées dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Elles ont été formées à la méthode FALC et la pratiquent quotidiennement. Passionnées par leur métier, elles partagent leurs savoir-faire auprès de professionnels, de personnes en situation de handicap et de familles.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : lors des échanges, par la réalisation de documents et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par un temps d'échange lors de la clôture
- A travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Conditions :

120 €/pers./jour Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Formation à la communication accessible : Adapter ses supports et son discours

Durée :	2 jours (14 h)
Public :	Toute personne souhaitant faciliter la compréhension de ses documents (12 personnes maximum par groupe)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Haut-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

L'accès à l'information est parfois difficile pour certaines personnes. La méthode FALC permet de produire une version adaptée et accessible des supports afin d'être compris par le plus grand nombre.

Objectif pédagogique

A l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre accessible l'information pour tous.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi ?)
- Prendre connaissance des origines de la méthode et cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

Prérequis : Aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Matériel à prévoir : un ordinateur portable et un document personnalisé à adapter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale (PowerPoint)
- Échange et discussion
- Illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Travaux en sous-groupes
- Mises en situation

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Intervenants

Juliette CARTIER et Elora DECOUPIGNY : professionnelles de structures spécialisées dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Elles ont été formées à la méthode FALC et pratiquent quotidiennement. Passionnées par leur métier, elles partagent leurs savoir-faire auprès de professionnels, de personnes en situation de handicap et de familles.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances : lors des échanges, par la réalisation de documents et quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par un temps d'échange lors de la clôture
- A travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Conditions : Présence de deux formateurs

140 €/pers./jour (2 formateurs) Groupe : nous consulter

☞ Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Infos Covid :

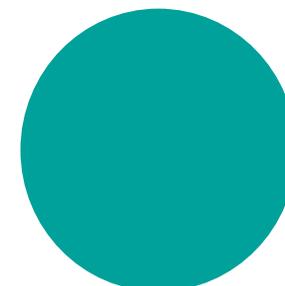
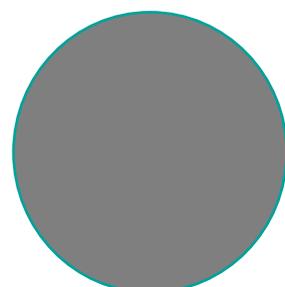
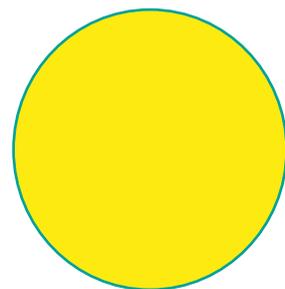
Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

**Sensibilisation à la Vie Intime,
Affective et Sexuelle des
Personnes en situation de
handicap**



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Sensibilisation à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Durée :	2 jours (14 h)
Public :	Toute personne accompagnant une personne en situation de handicap : professionnels du médico-social (Cadres, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs, AMP...). 12 personnes maximum
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

La prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies demeure compliquée pour certains professionnels. Ils sont confrontés à l'aspect juridique et humain qui les mettent parfois en difficulté.

Objectif

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'écouter et de comprendre les difficultés d'une personne en situation de handicap. Ils seront préparés pour l'accompagner à vivre sa vie intime, affective et sexuelle, tout en gardant une posture professionnelle et adaptée. Ils pourront ainsi mieux appréhender les situations rencontrées dans leur quotidien.

Contenu

- Identifier les différents envies/besoins mais aussi difficultés des personnes accompagnées sur cette thématique
- Prendre connaissance du cadre législatif / guide des bonnes pratiques.
- Évaluer une situation étant définie comme étant source d'incompréhensions / de conflits au sein de l'équipe.
- Découvrir des outils de communication et de formation
- S'interroger sur la place du professionnel

Prérequis : aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Apports théoriques : documents, vidéos, démonstrations
- Apports pratiques : ateliers pratiques, jeux, mise en situation
- Apports méthodologiques : échanges d'expériences

Intervenants

Juliette CARTIER : professionnelle diplômée du secteur médico-social, exerçant depuis plusieurs années en qualité d'éducatrice spécialisée. Formatrice dans d'autres domaines tels que l'Autodétermination et la bientraitance.

Gwendoline COILLIOT : professionnelle diplômée du secteur médico-social, exerçant depuis plusieurs années en qualité d'éducatrice spécialisée et cadre de direction.

Modalité de validation

Évaluation des connaissances : lors des échanges pendant la formation, et par un quizz

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques à différentes périodes.

Conditions :

120 €/jour/personne - Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

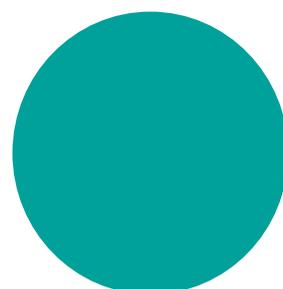
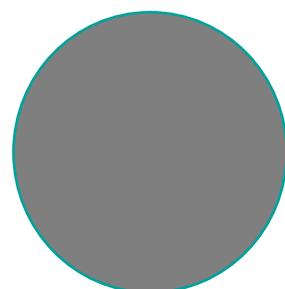
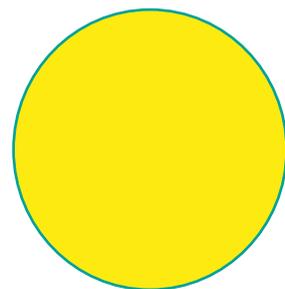
Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Kesako « Le Handicap »



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Kesako « Le Handicap »

Durée :	1 jour (7H) En présentiel
Public :	Membres de la collectivité qui interagissent avec des personnes en situation de handicap (centre de loisirs, administration, service public, employeurs, etc.) (20 personnes maximum)
Dates :	Nous consulter
Lieu :	Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France Vos locaux (conditions à définir)

Objectif

A l'issue de la formation, les participants auront une perception du handicap permettant de favoriser leurs rencontres et échanges avec les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Intérêt de s'intéresser au handicap
- Rencontre avec des personnes en situation de handicap
- Polyhandicap et environnement
- Présentation et utilisation d'outils
- Les handicaps invisibles
- Handicapés et champions (sport, loisirs, culture...)

Prérequis : Aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échange et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples, manipulations, mises en situation

Intervenants

Vanessa TRICOIT : directrice-Adjointe au GAPAS (IEM, CAP Inclusion, Equipe mobile médico-sociale)

Juliette CARTIER : éducatrice spécialisée, chargée de mission Bienveillance

Martin NICOLAS : ergothérapeute

Modalités de validation

Évaluation des connaissances

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants :

- Par des échanges verbaux, lors de la clôture
- Et à travers un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant et après la formation afin de connaître le profil de chaque participant et de mesurer l'évolution des pratiques.

Tarif :

140 € / Jour / Pers. Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

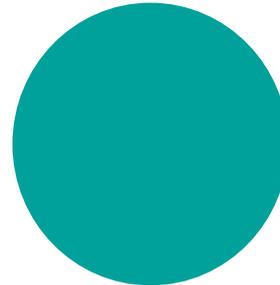
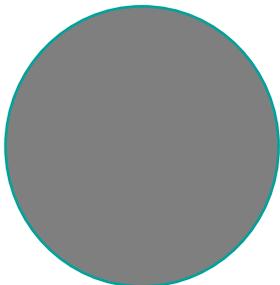
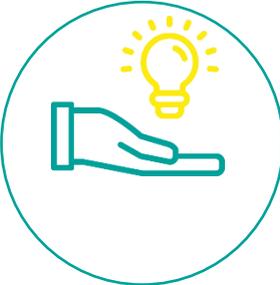
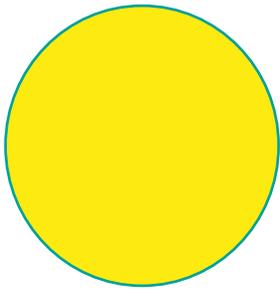
Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

Les nouveaux métiers sociaux éducatifs



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Sensibilisation aux nouveaux métiers socio-éducatifs

Durée : 1 jour (7 h)

Public : Professionnels du secteur social, médico-social, professionnels socioéducatifs, équipe de direction
(12 personnes maximum par groupe)

Dates : Nous consulter

Lieu : Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Présentation

De par l'évolution de la société et des publics accompagnés, les secteurs social et médico-social voient apparaître depuis quelques années de nouveaux métiers socio-éducatifs : ils sont coordonnateurs de parcours (CP), assistants aux parcours et projet de vie (APPV), accompagnants éducatif et social (AES)... De nouveaux métiers qui viennent bousculer les zones d'interventions des professionnels des établissements et services. Métiers, statuts, rôles, fonctions, missions et compétences, cette formation vise à éclaircir les participants sur ces métiers émergents et leurs impacts sur les différentes organisations et équipes pluridisciplinaires.

Objectifs pédagogique

Au terme de cette formation, les participants :

- Connaîtront les métiers socioéducatifs émergents : coordonnateurs de parcours, assistants au parcours et projet de vie et accompagnant éducatif et social.
- Maîtriseront les statuts, rôles, fonctions, missions et compétences de ces nouveaux métiers et seront capables de les différencier au sein de la famille socioéducative.
- En mesurant l'impact de l'émergence de ces métiers sur les organisations et équipes pluridisciplinaires, ils seront capables d'accompagner la recomposition d'une nouvelle famille, au service de l'accompagnement des personnes.

Contenu

La Coordination de Parcours

- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions du coordinateur de parcours
- Compétences clés
- Formation
- La coordination de parcours dans l'institution
- Coordination et référence de projet : *de quoi parle-t-on ?*

L'Assistance au Parcours et Projet de Vie

- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions de l'Assistant au Parcours et Projet de Vie
- Compétences clés
- Formation
- L'APPV dans ou en dehors de l'institution ?
- Coordination et APPV : quelles différences ?

L'Accompagnant Educatif et Social

- Origine, apparition, besoins sous-jacents
- Statuts, rôles, fonctions et missions de l'Accompagnant Educatif et Social
- Compétences clés
- Formation
- L'AES en institution

La recomposition de la famille socioéducative

- Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de service social : *quels positionnements face à ces métiers émergents ?*
- La nécessaire réadaptation des statuts, rôles, missions, fonctions...
- La composition des professionnels socioéducatifs en établissement et service : *un réel choix institutionnel*
- Conjuguer l'ensemble des professionnels de la famille socioéducative : *enjeux et méthodes*

Prérequis : Aucun

Modalités d'accès : Inscription obligatoire

Matériel à prévoir : Des situations rencontrées en lien avec la thématique abordée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Méthodes Pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des professionnels.

- Présentations PowerPoint, études de cas et de situation, exercices, témoignages, travaux en sous-groupes, échanges avec le formateur

Intervenant

M. THELLIER-GOUIN, Cadre de direction au *Pôle Déficiences Visuelles (GAPAS)*, Superviseur et Analyste de la Pratique Professionnelle et membre de la *Commission Sociale et Médico Sociale* de la *Haute Autorité de Santé*.

Modalités de validation

Evaluation de la réaction/satisfaction des participants à travers un questionnaire
Attestation de formation individuelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Le formateur communique son adresse mail aux participants pour d'éventuelles questions.

Conditions : 160 €/pers./jour Groupe : nous consulter

☞ *Nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

Infos Covid :

Locaux aménagés pour le respect des règles sanitaires. Les participants s'engagent à respecter le protocole et à appliquer les gestes barrières et de distanciation qui leur seront rappelés

Contact et informations

contact@campusformation.org

Secrétariat : 06.73.42.95.06

CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759



Vous avez des projets personnalisés ?

Besoins de conseils, chiffrages, dates...ou simplement en échanger

N'hésitez pas à nous contacter : contact@campusformation.org

06 73 42 95 06

Ils nous font confiance...

NOS RÉFÉRENCES



ABEIJ Solidarité **ADAPEI Sarthe** **ADAPEI Morbihan** **ADAPEI Loire Atlantique** **ADAPEI Ille-et-Vilaine**



ANAJI Armentières **APAJH** **APEI LENS** **AFEJI** **AGD56** **La Croix-rouge**



GAPAS **HAS** **Association Marie Moreau** **OCENS** **SIGNE DE SENS** **Sessad du Cezalier**



Centre Hélène Borel **GROUPE MALECOT** **SAVS - SAMSAH 95** **UGECAM OCCITANIE** **APSAH**



ASRL **La Ferme Sénéchal** **AFAPEI Calaisis** **IRSAA**



CAMPUS

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS
 Tél : 06 73 42 95 06 - Mail : contact@campusformation.org
 N° SIRET : 880 408 398 00019 - APE : 8559A
 Enregistré sous le numéro 32591012759

TARIFS

Intitulé de la formation	Durée	Tarif/jour	
		Individuel	Groupe
AUTODETERMINATION			
Sensibilisation au développement de l'autodétermination des PSH	1 jour	160 €	1 600 €
Sensibilisation au développement de l'autodétermination de son enfant	1/2 jour	80 €	800 €
Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des PSH	1 jour	160 €	1 600 €
Développer l'autodétermination des PSH	2 à 3 jours	160 €	1 600 €
Accompagner son enfant dans l'exercice de son autodétermination	2 à 3 jours	160 €	1 600 €
L'Autodétermination : où en sommes-nous	1 jour	160 €	1 600 €
Développer les interactions et une communication qui favorise l'autodétermination	1 jour	160 €	1 600 €
Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination	Variable	160 €	1 600 €
ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE SERVICE PAR LA TRANSITION INCLUSIVE			
ATOSTI : connaître le système	1 jour	160 €	1 600 €
Devenir coordonnateur de la démarche de transition inclusive	2 jours	160 €	1 600 €
Devenir conseiller de la démarche de transition inclusive	3 jours	160 €	1 600 €
SITUATION DE HANDICAP VALORISATION DES ROLES SOCIAUX ET QUALITE DE VIE			
Situation de Handicap Valorisation des Rôles Sociaux Qualité de Vie	3 jours	160 €	1 600 €
BIENTRAITANCE			
Sensibilisation à la bienveillance	2 jours	140 €	1 400 €
Devenir personne ressource bienveillance	4 jours	140 €	1 400 €
HABITAT INCLUSIF			
Habitat Inclusif : Ressources et Environnement	1 jour	160 €	1 600 €
Habitat Inclusif : le métier de coordinateur	1 jour	160 €	1 600 €
COMMUNICATION ALTERNATIVE ADAPTEE			
Sensibilisation à la communication accessible : adapter ses supports et son discours	1 jour	120 €	1 200 €
Formation à la communication accessible : adapter ses supports et son discours (2 formateurs)	2 jours	140 €	1 400 €
AUTRES			
Sensibilisation à la Vie Intime, Affective et Sexuelle des Personnes en situation de handicap	2 jours	120 €	1 200 €
Kesako « Le Handicap » (2 formateurs)	1 jour	140 €	1 400 €
Sensibilisation aux nouveaux métiers socio-éducatifs	1 jour	160 €	1 600 €

☞ Ce tarif n'inclut pas les frais de déplacement du formateur

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant soit :

- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Pour être valide, l'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement
- le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.

A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail. Au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Convention de formation

La convention de formation doit être retournée signée, au minimum, dix jours avant le début de la formation.

Conditions de règlement :

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque à l'ordre de CAMPUS.

Pour les projets spécifiques ayant fait l'objet d'un devis, le règlement doit être effectué selon les modalités prévues dans la convention.

Attestation de présence

Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement.

Une attestation de présence individuelle est remise au stagiaire, en fin de formation. Un second exemplaire est adressé à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

Normes sanitaires.

Toutes les formations se déroulent en respectant les normes et obligations sanitaires en vigueur (ex, COVID 19). Les stagiaires s'engagent à respecter la législation et consignes du lieu d'accueil.

Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe.

La restauration, les transports, l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

Tout stage de formation commencé est dû en totalité.

A l'issue de la formation, le commanditaire reçoit une facture.

Annulation

Annulation du fait de CAMPUS

CAMPUS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation à l'initiative du client

Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

° si l'annulation intervient **10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation**, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué. CAMPUS se réserve cependant la possibilité de facturer des frais d'hébergement ou déplacement pour lesquels ils seraient impossible de se faire rembourser (avion, train, hôtel, location de voiture)

° si l'annulation intervient **moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation**, CAMPUS FORMATION se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation les stagiaires, sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.

Litige

En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de CAMPUS est reconnu comme seul compétent.

Déclaration d'activité de CAMPUS : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France

Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de CAMPUS est à votre disposition :

CAMPUS
8, allée André GLATIGNY
Rue Paul DOUMER
59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06
Secrétariat : contact@campusformation.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Formation

Intitulé :	
Dates :	
Nombre d'inscrits :	

Participant(s)

Nom Prénom	Fonctions
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Votre établissement

Raison sociale :	
Activité :	
Contact établissement :	
Nom et qualité :	
Adresse Postale :	
Adresse de facturation :	
Téléphone :	
Mail :	
Informations complémentaires :	

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente ci-jointes.

Date :

Nom, Fonction (cachet de l'établissement)

A retourner par courrier postal :

CAMPUS
8, allée André GLATIGNY
Rue Paul DOUMER
59120 LOOS

Ou par mail à :

contact@campusformation.org

NOS DEFIS ET NOS RESSOURCES

Initiatives

Vision commune

Former les étudiants

Lâcher prise

Encourager

Redonner du sens

Développer des projets

Confiance en soi

Être capable d'accueillir

La temporalité

Ne pas se précipiter

Convaincre

Partenariat

Trouver sa place

Être pugnace

Voir le potentiel

Prendre le temps

Personne au centre

Observation

Innover

Changer les mentalités

La famille

Créativité

Sensibiliser nous même

Remise en question

Oser

Environnement de la personne

Accompagner les craintes

Inclusion

Croyances ancrées



 **campus**
F O R M A T I O N

© CAMPUS / Janvier 2022

